

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 14 avril 2021 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur **Louis Paul MOTAZE**, Ministre des Finances de la République du Cameroun.

Après avoir adopté les procès-verbaux de ses trois précédentes réunions ordinaire et extraordinaires, le Conseil d'Administration a pris acte de la mise en œuvre de plusieurs résolutions et décisions figurant dans la Matrice y afférente.

Analysant l'état de la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC en 2020 ainsi que des perspectives pour l'année 2021, le Conseil d'Administration a invité le Gouvernement de la Banque Centrale à soumettre au Comité Ministériel lors de sa prochaine session, une note circonstanciée faisant le point de cette situation et formulant des propositions de solutions pérennes et structurelles pour consolider les réserves de change.

Ensuite, le Conseil d'Administration a pris acte de la note sur la nature et les caractéristiques du régime de retraite de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC).

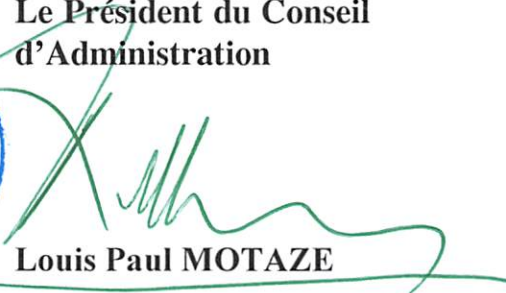
Au sujet du Comité d'Audit, le Conseil d'Administration a adopté ses Rapports au titre du premier trimestre 2021 et approuvé la composition révisée de cet organe pour l'année 2021.

S'agissant du Collège des Censeurs, le Conseil d'Administration a pris acte de ses différents Rapports sur (i) sur le contrôle du respect des stipulations de la Convention du compte d'opération, et (ii) l'exécution du budget de la BEAC au titre de l'exercice 2020.

Enfin, le Conseil d'Administration a approuvé les résultats de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2020 et proposé au Comité Ministériel les modalités de son affectation.



Le Président du Conseil
d'Administration


Louis Paul MOTAZE